Département(s) de publication : 25

Annonce No 21-18891

I. II. III. IV. VI.

#### **AVIS DE MARCHÉ**

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

## **SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR**

## I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Besançon, 2 rue Mégevand, 25034, BESANÇON, F, Téléphone: (+33) 3 81 61 50 50, Courriel

: besancon@besancon.fr, Fax: (+33) 3 81 61 50 99, Code NUTS: FRC21

Adresse(s) internet:

Adresse principale: http://www.besancon.fr

Adresse du profil acheteur : http://www.marches.grandbesancon.fr

#### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

#### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à

l'adresse : https://www.marches.grandbesancon.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : https://www.marches.grandbesancon.fr

## I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

## I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

## **SECTION II: OBJET**

## II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Gardiennage et surveillance de diverses manifestations et installations

Numéro de référence : Lot 1 II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal: 79713000 Descripteur supplémentaire:

# II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte: Consultation lancée par un groupement de commandes composé des membres suivants: Ville de Besançon - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole - CCAS - Devecey - Franois - Montferrand-le-Château - Novillars - Saint-Vit - Saône - Syndicat mixte du Musée de Plein Aire des Maisons Comtoises de Nancray. Coordonnateur du groupement de commandes: Ville de Besançon.

## II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA: 300 000 euros

#### II.1.6) Information sur les lots:

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs: Gardiennage, Surveillance

## II.2) **DESCRIPTION**

II.2.1) Intitulé: Surveillance renforcée Piscines/Patinoire

Lot no: 1

#### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal: 79713000 Descripteur supplémentaire:

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRC21

Lieu principal d'exécution : Besançon et son Agglomération

II.2.4) **Description des prestations :** Surveillance renforcée du complexe Piscine/Patinoire Lafayette ainsi que les piscines de Chalezeule et Port Joint l'été. Type de l'accord-cadre : L'accord-cadre sans minimum ni maximum est passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents. Les marchés subséquents seront des marchés à bons de commande sans minimum ni maximum en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

# II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur Technique / Pondération: 60

Prix

1. Prix / Pondération: 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA: 100 000 euros

## II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le nombre de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

## II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

# II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

# II.2.11) Information sur les options

Options: non

# II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

## II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non Identification du projet :

#### II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Gardiennage, Surveillance

#### II.2) **DESCRIPTION**

II.2.1) Intitulé : Gardiennage et surveillance de diverses manifestations

Lot n°:2

## II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal: 79713000 Descripteur supplémentaire:

## II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution : Besançon et son Agglomération

II.2.4) Description des prestations: Gardiennage et surveillance de diverses manifestations municipales Type de l'accord-cadre: L'accord-cadre sans minimum ni maximum est passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents. Les marchés subséquents seront des marchés à bons de commande sans minimum ni maximum en application des articles L2125-1  $1^{\circ}$ , R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

### II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération: 50

Prix

1. Prix / Pondération: 50

### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA: 100 000 euros

## II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

## II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

## II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

## II.2.11) Information sur les options

Options: non

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non Identification du projet :

## II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Gardiennage, Surveillance

# II.2) **DESCRIPTION**

## II.2.1) Intitulé : Gardiennage de diverses installations, rondes, levée de doutes

Lot no: 3

## II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal: 79713000

Descripteur supplémentaire :

#### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRC21

Lieu principal d'exécution : Besançon et son Agglomération

## II.2.4) Description des prestations: Gardiennage de diverses installations municipales et de l'agglomération, rondes, levée de doutes. Type de l'accord-cadre: L'accord-cadre sans minimum ni maximum est passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents. Les marchés subséquents seront des marchés à bons de commande sans minimum ni maximum en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

## II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur Technique / Pondération: 60

Prix:

1. Prix / Pondération: 40

# II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA: 100 000 euros

# II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

## II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

#### II.2.11) Information sur les options

Options: non

# II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

# II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non Identification du projet :

## II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs: Gardiennage, Surveillance

# SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

## III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

# III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail ; Autorisation d'exercice de l'entreprise de sécurité ; Agrément du dirigeant ou gérant de l'entreprise.

## III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

#### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

# III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

## III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

## III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

# $III. 2.2) \ Conditions \ particulières \ d'exécution:$

Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat. Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisables annuellement. Une avance pourra être accordée au titulaire dans les conditions définies par chaque marché subséquent. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Aucune clause de garantie financière prévue.

# ${ m III.2.3})$ Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

#### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

# **SECTION IV: PROCÉDURE**

# IV.1) **DESCRIPTION**

# IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

#### IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre :

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

- IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue
- IV.1.5) Information sur la négociation
- IV.1.6) Enchère électronique :
- IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

- IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
- IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S:

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

15 mars 2021 - 12:00

- IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionnner ou à participer aux candidats sélectionnés
- IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

011

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date: 15 mars 2021 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

# SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

# VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

# VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré &Quot; hors délai &Quot; si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention &Quot; copie de sauvegarde &Quot;, ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Non renseigné Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Les sous-critères retenus pour le jugement

des offres sont définis dans le réglement de la consultation. Numéro de la consultation : 2020-fcs-spo-0297

#### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

## VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier Cedex 3, 25044, BESANCON, F, Téléphone : (+33) 3 81 82 60 00, Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr, Fax : (+33) 3 81 82 60 01, Adresse internet : http://besancon.tribunal-administratif.fr/

#### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différents, 1, rue du Préfet Claude Erignac, 54038, NANCY CEDEX, F, F

## VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ; - référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ; - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence " Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

## VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

10 février 2021

#### Eléments de facturation :

Classe de profil : Commune Siret : 21250056500016

Libellé de la facture : Ville de Besançon Service Exécution du Budget 2 rue Mégevand, F-

25034 Besançon Cedex.

## Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation

http://www.boamp.fr: 15 mars 2021

Objet de l'avis : Gardiennage et surveillance de diverses manifestations et installations

Nom de l'organisme : Ville de Besançon Critères sociaux ou environnementaux : Aucun